

**DÉPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE  
DE SAINT-PERDON**

**Nombre de conseillers en  
fonction : 16**

**Nombre de conseillers  
présents : 12**

**Nombre de votants : 13**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 13 JANVIER 2020 à 18 heures 30**

L'an deux mil vingt, le treize janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Perdon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Darrieutort, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 Janvier 2020

**Présents** : Jean-Louis DARRIEUTORT, Régine NEHLIG, Sandrine CASINI, Jean-Paul DARSAUT, Didier LARTIGUE, Jean-Michel DOURTHE, Corine LAFITTE, Cédric BARROUILLET, Hélène DUPIN, Élodie DUDON, Philippe CABANNES, Patrick BEEUWSAERT

**Absents ayant donné procuration** : Madame Marie-Christine CAZENAVE a donné procuration à Monsieur Jean-Louis DARRIEUTORT

**Absents** : Ludovic PASTOR, Sébastien LANIBOIS

**Excusés** : Odile BENETEAU

**Secrétaire** : M<sup>me</sup> Sandrine CASINI

**ORDRE DU JOUR** :

0) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 Décembre 2019

1) Délibération portant modification du temps de travail

2) Délibération portant création d'emploi

3) Compte-rendu des commissions municipales

4) Questions diverses

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2019**

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 16 Décembre 2019.

**DÉLIBÉRATIONS**

**DÉLIBÉRATION n°20200113\_01DEL : Délibération portant modification du temps de travail**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif permanent à temps non complet pour faire face à l'accroissement de l'activité de l'agence postale communale et satisfaire une meilleure qualité de service public.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création, à compter du 01 Mars 2020, d'un emploi d'adjoint administratif, permanent à temps non complet de 31h50 hebdomadaires.
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice 2020.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette décision.

#### **DÉLIBÉRATION n°20200113\_02DEL : Délibération portant création d'un emploi**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de prévoir la création d'un emploi permanent à temps complet pour pourvoir au remplacement d'un agent, détaché sur une autre collectivité pour une durée de deux ans.

**VU** la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de créer un poste permanent à temps complet d'adjoint technique territorial pour une durée hebdomadaire de travail de 35h00 pour assurer la gestion du service espaces verts.

La rémunération et la durée de carrière de cet agent seront celles fixées par la réglementation en vigueur dans le cadre d'emplois concerné.

- **DIT** que ces modifications seront portées au tableau des effectifs.
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant seront prévus au budget de l'exercice 2020.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette décision.

La présente délibération prendra effet à compter du 10 Février 2020.

#### **COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES**

**Commission travaux** : Madame NEHLIG Régine informe l'assemblée de l'apparition de moisissures sur les trois murs de la petite réserve située à côté des toilettes publiques. L'architecte a été prévenu. Afin de remédier à ce problème, des grilles de ventilation seront installées.

**Commission animation, communication et vie associative** : Monsieur LARTIGUE Didier signale que la commission se réunira prochainement pour préparer le marché des producteurs de juin 2020 et faire un point sur la signalétique au sein de la commune.

**Commission urbanisme** : Madame CASINI Sandrine rappelle que la commission se réunira le 14 Janvier 2020 à 18h00 à la mairie. Le cabinet d'études Bercat sera présent pour étudier la faisabilité d'un lotissement communal sur les parcelles situées au centre bourg.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

**Logements sociaux** : La prochaine réunion de chantier aura lieu le 14 janvier 2020 à 09h30. Monsieur le Maire demande qu'un élu soit présent, dans la mesure du possible à chaque réunion.

**Lotissement « Les Champs du Gnay »** : Monsieur le Maire précise que les travaux de viabilisation du lotissement vont débuter prochainement. Une réunion de chantier est

prévue le 14 Janvier 2020. Les lotisseurs sollicitent le conseil municipal pour la prise en charge éventuelle de l'éclairage de la voie le long du lotissement des Fûrets jusqu'à l'entrée de leur projet.

**Service technique** : Les deux agents techniques spécialisés en espaces verts arriveront le 03 et 10 Février 2020. Monsieur le Maire propose qu'un local soit aménagé dans le hangar communal.

**Transfert de la compétence jeunesse** : Madame Sandrine CASINI rappelle à l'assemblée que la prochaine CLECT aura lieu le 27 Janvier 2020. Lors de cette réunion, il sera proposé de revoir l'évaluation du montant de la charge financière transférée à Mont de Marsan Agglomération pour le foyer ados.

**Maison de Madame Bourlon** : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de sa rencontre avec une assistante maternelle de Saint-Perdon qui souhaiterait se lancer dans le projet de création d'une maison d'assistantes maternelles, au sein de la maison de Madame Bourlon. Dans un premier temps, les élus devront s'interroger sur l'avenir de cette maison et des projets pouvant y être réalisés.

**Station service** : Le dossier reste en attente compte-tenu d'une future initiative privée sur la commune (étude de faisabilité en cours).

<b><u>NOM – Prénom</u></b>	<b><u>Signature</u></b>
<b>DARRIEUTORT Jean-Louis, Maire</b>	
<b>CASINI Sandrine</b>	
<b>NEHLIG Régine</b>	
<b>DARSAUT Jean-Paul</b>	
<b>LARTIGUE Didier</b>	
<b>LANIBOIS Sébastien</b>	
<b>DOURTHE Jean-Michel</b>	
<b>CAZENAVE Marie-Christine</b>	
<b>LAFITTE Corine</b>	
<b>BARROUILLET Cédric</b>	
<b>DUPIN Hélène</b>	
<b>DUDON Élodie</b>	

<b>PASTOR Ludovic</b>	
<b>BENETEAU Odile</b>	
<b>CABANNES Philippe</b>	
<b>BEEUWSAERT Patrick</b>	

